

Examens pour l'obtention du brevet en 1952

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **81 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Partie officielle

Examens pour l'obtention du brevet en 1952

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : les 26, 27 et 28 juin, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Gambach.

Epreuves spéciales : le 14 juillet.

Epreuves orales : les 15 et 16 juillet.

Epreuves des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrage manuel : le 15 juillet.

Les demandes d'inscriptions, avec les pièces ou les renseignements prévus par le règlement, ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 14 juin, au plus tard.

Les droits d'inscription, de 30 fr., seront acquittés pour la même date au compte de chèques postaux IIa 32, « Direction de l'Instruction publique ».

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

Religion : B. Dogme, depuis la grâce inclusivement. C. La Morale, la perfection chrétienne ; les trois conseils évangéliques. D. La liturgie catholique (le tout).

Histoire de la religion : Le Nouveau Testament (le tout). — Histoire de l'Eglise. Depuis la fondation des Bénédictins (incl.) jusqu'à la fin.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes : il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : XVII^e siècle : Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, M^{me} de Sévigné. XVIII^e siècle : Rousseau. XIX^e siècle : Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, Thierry, Michelet ; le Parnasse : Leconte de l'Isle, Heredia. Baudelaire.

b) Section allemande : Literaturgeschichte : Hildebrandslied, Heliand, Nibelungenlied, Hartmann von Aue ; Herder, Lessing, Schiller ; Eichendorf, Uhland, Mörike, Gotthelf, Keller, Meyer, Stifter, Federer, Hofmannsthal, Rilke.

Texte : Goethe, Hermann und Dorothea.
Schiller, Braut von Messina.

4. Mathématiques

Selon le programme.

5. Seconde langue

Comme l'an dernier.

6. Histoire

Selon le programme, depuis le siècle de Louis XIV jusqu'au paragraphe la Suisse de 1848 à 1949, exclusivement.

7. Instruction civique

Les devoirs et les droits du citoyen. — La commune, la paroisse, le canton.

8. Géographie

A. Cosmographie : Le soleil, la distance entre le soleil et la terre, les dimensions du soleil ; le mouvement de rotation. La lune : la distance entre la lune et la terre, les dimensions de la lune ; les phases et les mouvements lunaires. Les éclipses de soleil, les éclipses de lune, les éclipses totales et les éclipses partielles.

B. Géographie physique : La répartition des continents et des océans — les formes du relief et leur représentation cartographique — la répartition des végétaux selon les climats.

C. Les continents : L'Asie : les vieilles terres du nord et du sud ; la région plissée du centre ; le climat, l'hydrographie, les productions de l'Asie froide, l'Asie sèche, et de l'Asie des moussons. Le Japon et l'Asie russe. — L'Amérique : la forêt canadienne et la forêt amazonienne. Les Etats-Unis, l'Argentine. L'Océanie : l'Australie et ses caractères.

D. Géographie de la Suisse : Le climat et les étages de végétation, la localisation des principales industries, les cantons du plateau. Le canton de Fribourg : ses limites et son étendue. Les régions naturelles : la plaine et la montagne. Les cours d'eau, les produits agricoles.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon l'art. 40, ch. 7 du règlement du brevet.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observations : Il est rappelé que les notes de classe par groupe de branches ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.